

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2019

Convocations adressées le 05 décembre 2019

Nombre de délégués titulaires présents 10

Nombre de délégués votants : 12

Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

### Étaient présents :

Frédéric AUGIS ; Martine BELNOUE, Alain BENARD ; Michel PADONOU ; Michel GILLOT ; Claude CHESNEAU ; Christian GATARD ; Jacques JOSELON ; Bernard LORIDO ; Sébastien MARAIS ; Yves MASSOT ; Brigitte PINEAU ; Corinne CHAILLEUX ; Wilfried SCHWARTZ.

### Absent(s) excusé(s) :

Philippe BRIAND ; Christine BEUZELIN ; Laurent RAYMOND ; Marie-France BEAUFILS ; Bernard PLAT.

### Suppléants représentant leurs titulaires absents :

Michel GILLOT pour Philippe BRIAND ; Corinne CHAILLEUX pour Bernard

### Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :

Yves MASSOT de Christophe BOUCHET

Secrétaire de séance : Michel GILLOT

**C 19/12/08 – INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET  
PAR DELEGATION**

Monsieur Frédéric Augis, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération en date du 24 janvier 2019, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

Les décisions prises sont les suivantes :

➤ Signature de la convention listée ci-dessous:

- Convention constitutive du groupement de commandes pour les prestations de diagnostics phytosanitaires et d'inventaire faunistique du patrimoine arboré

➤ Signature des arrêtés listés ci-dessous:

- Arrêté N°2019/14 ayant pour objet la demande d'une subvention pour le financement d'un abri vélo sécurisé sur le territoire de Saint Avertin, dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale
- Arrêté N°2019/15 ayant pour objet la demande d'une subvention pour le financement d'un abri vélo sécurisé sur le territoire de Tours (Place Velpeau), dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale
- Arrêté N°2019/16 ayant pour objet la demande d'une subvention pour le financement de quatre abris vélo couverts sur le territoire du Syndicat, dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale
- Arrêté N°2019/17 ayant pour objet la consignation de 15% de l'évaluation faite par le Directeur départemental des finances publiques dans le cadre de la préemption du 164 rue de la Mairie à La Riche.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

**Vu** la délibération du Comité syndical du 24 janvier 2019 ;

Le Comité syndical,

- **ACTE** les décisions prises, marchés et conventions signés par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Le Comité adopte à l'unanimité**

**Pour extrait conforme et  
certification du caractère exécutoire,**

**Le Président,**



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized letters, positioned to the right of the logo.

**Frédéric AUGIS**

